

Revue TIERS MONDE

Le Prix jeunes auteurs RTM, lancement d'un concours

Les domaines du « développement » et de la « coopération » sont en pleine redéfinition. Pour certains, ils seraient désuets dans leurs formes présentes. D'autres signalent des combinaisons renouvelées entre solidarité et efficacité, subvention et investissement, partenariat et enjeux communs. Une voie alternative voit également le jour avec les monnaies non officielles ou des nouvelles formes de production, commerce, consommation ou partage.

Nous lançons ce concours pour contribuer au débat et à la connaissance sur l'actualité du « développement » et de la « coopération » à l'aune du XXI^e siècle : quels sont aujourd'hui les modèles de développement et les politiques de coopération proposés ou pratiqués ? Les ambitions des nouveaux Objectifs du développement durable adoptés par les Nations unies sont-elles interprétées de la même manière partout ? Comment agissent-elles sur les agences étatiques de développement ?

Le but du concours est d'encourager et de récompenser la rédaction d'articles issus de recherches, de thèses ou de mémoires. Il s'agit de rendre davantage accessibles des travaux qui risquent de rester trop confidentiels, et cela en jouant sur la concision des articles, sur la qualité de leur rédaction et sur les canaux de publication utilisés. Le concours s'adresse donc à de jeunes chercheurs et à des étudiants écrivant en français.

Les candidats intéressés doivent envoyer une proposition (environ 2 000 signes espaces comprises) précisant :

- Leur identité et leur situation professionnelle ;
- Le sujet proposé et la (ou les) discipline(s) concernée(s) ;
- La problématique générale de l'article ;
- Les travaux qu'il s'agit de valoriser.

Les candidatures sont à envoyer à tiermond@univ-paris1.fr avant le 1^{er} juin 2016.

Le comité scientifique (propre au concours et indépendant de la *Revue Tiers Monde*) sélectionnera les propositions les plus pertinentes pour qu'un article complet soit rédigé. À partir des versions finales, deux articles pourront, après évaluation, être publiés dans la *Revue Tiers Monde* et récompensés par un prix doté de 600 € pour chaque auteur. Le comité peut déclarer le concours sans lauréat si aucun des articles commandés n'atteint la qualité minimale requise ou ne rencontre les objectifs du concours.

Anne Le Naëlou (directrice de la publication de la *Revue Tiers Monde*), Dominique Gentil (Iram), Emile Le Bris (IRD), Marc Lévy (Gret).